



Pourquoi le digital par défaut devient de plus en plus la norme dans l'offre de services d'intérêt général ? L'accessibilité numérique 24h sur 24 et 7 jours sur 7 deviendrait équivalente à la proximité des services publics sur un territoire donné ? Pour Périne Brotcorne, sociologue et chercheuse à l'UCL, il n'en est rien. Au contraire, cette société du tout en ligne produit de fortes inégalités et risque d'amplifier le phénomène de non-recours à des droits sociaux fondamentaux.

Entretien mené par Aurélien Berthier, PAC (Agir par la culture), avec cette question : « *Est-il possible d'esquisser une pratique publique du numérique qui ne produise pas d'exclusion ?* »

Extraits choisis :

Tant qu'on ne se pose pas la question de l'élargissement de l'appropriation sociale des technologies numériques, donc du développement d'usages qui a du sens au quotidien pour les individus - et ce qui implique donc souvent de développer ces outils avec eux-, on restera dans une adoption contrainte dans laquelle va toujours se poser ces questions d'inégalités.

Sans être juriste ni savoir comment procéder exactement, il me semble qu'il existe des leviers législatifs pour réguler le cadre dans lequel se développent les services publics. (...) Il doit pouvoir être possible de mettre des balises juridiques imposant une alternative hors-ligne pour qui s'emparera de cette question très politique, car renvoyant à la question de la justice sociale.

[LIRE L'INTEGRALITE DE L'ENTRETIEN ICI.](#)